



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP XML N° 21-88366**

Lundi 28 Juin 2021

Date d'envoi au service éditeur : 28/06/2021

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> [Contact client](#)

**F3 - Formulaire Résultat de marché**

**Résultat de marché**

Département(s) de publication : **95**  
Annonce No **21-88366**

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : commune de gonesse.  
Correspondant : BLAZY Jean-Pierre, Maire, 66 rue de paris B.P. 10060 95503 Gonesse, courriel : [marches-publics@mairie-gonesse.fr](mailto:marches-publics@mairie-gonesse.fr) adresse internet : <http://ville-gonesse.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.  
Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 21-8145, mise en ligne le 19 janvier 2021.  
*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence* : 2021s02/bo.

*Objet du marché* : **numéro de la consultation : 2021s02 Maintenance des installations de climatisation situées au sein des locaux communaux de la ville de Gonesse.**  
CPV - Objet principal : 50324200.

*Critères d'attribution retenus* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :  
- 1-prix des prestations : calculé de la façon suivante : offre la plus basse/offre à analyser x 40 à partir d'un devis identique appliqué à tous les candidats comprenant au minimum le coût annuel de la maintenance préventive : 40 % ;  
- valeur technique à partir de la trame proposée dans le présent dossier de consultation : capacité à assurer les remplacements des pièces : 20 % ;  
- valeur technique à partir de la trame proposée dans le présent dossier de consultation : capacité à assurer le dépannage de la salle des serveurs : 20 % ;  
- valeur technique à partir de la trame proposée dans le présent dossier de consultation : capacité à assurer les délais d'intervention de dépannage : 20 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Attribution du marché ou du lot* :  
numéro de la consultation : 2021s02 Maintenance des installations de climatisation situées au sein des locaux communaux de la ville de Gonesse.  
*Nom du titulaire / organisme* : SNEF, 95911 Roissy cdg Cedex 95912 Roissy Cdg.  
; Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 120 000 euros.  
*Date d'attribution du marché* : 25 juin 2021.  
*Nombre total d'offres reçues* : 11.

*Autres informations* : Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info> Entreprise SNEF Marché n° : 2021S02 Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Il s'agit d'un accord-cadre avec minimum annuel de 5 000 euros (H.T.) et maximum annuel de 30 000 euros (H.T.) passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.  
*La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC* : non.  
L'avis concerne la conclusion d'un accord-cadre.

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2-4 bd de l'hautil B.P. 30322 95027 Cergy Pontoise, tél. : 01-30-17-34-00, courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr), télécopieur : 01-30-17-34-59.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 28 juin 2021.

*Mots descripteurs* : Climatisation.

**Éléments de facturation** :

*Numéro d'engagement juridique* : **21001143**  
*Classe de profil* : Autres organismes publics  
*Siret* : 21950268900454  
*Libellé de la facture* : Mairie de Gonesse Cécile DA LUZ 66 RUE DE PARIS CD 84 95500 Gonesse

**Indexation de l'annonce** :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 25 septembre 2021  
*Objet de l'avis* : Numéro de la consultation : 2021S02 Maintenance des installations de climatisation situées au sein des locaux communaux de la ville de Gonesse  
*Nom de l'organisme* : Mairie de Gonesse  
*Critères sociaux ou environnementaux* : Aucun



CONS4086482



---

> Informations légales